

Le Théâtre associatif

7 - 10 - 2010

Escale
Association

Espace Sportif Socio Culturel Arts Loisirs Ecoeur

Contexte de l'élaboration du projet associatif

Après la reprise en main de l'association en 2005 par une nouvelle équipe suite à un changement de statuts et l'application des décisions prioritaires nécessitées par la période difficile traversée, le moment a paru opportun, la situation étant apaisée et enrichie de l'expérimentation de ces dernières années, de préciser à nouveau les fondements et les orientations de notre activité.

La finalité de l'association apparaissait en effet insuffisamment lisible et compréhensible tant en interne que pour l'extérieur et l'homogénéité de certaines de nos prestations avec notre vocation n'était pas toujours clairement perceptible.

Il était donc nécessaire de *remettre à plat notre activité* et ce qui l'a motivée à l'origine, de présenter un ensemble clarifié, en phase avec nos valeurs, nos principes et notre environnement, afin de mieux exposer notre utilité sociale et notre proposition à la société de notre zone d'intervention.

Nous avons élaboré un nouveau projet associatif, avec le concours gracieux d'un cabinet spécialisé commis par le Dla (Dispositif Local d'Accompagnement) du Val d'Oise.

Notre définition du projet associatif

Par projet associatif, Escalé entend le mot « constitution » c'est à dire document fondamental et fédérateur à partir duquel l'association qui se constitue présente l'esprit *les valeurs, les principes* dans lequel elle entend agir et qu'elle partage avec ses adhérents et son équipe, les axes de son action et les moyens généraux nécessaires pour donner vie à sa vocation.

Ce document conçu avant les statuts qui n'en sont que le mode d'emploi est le document-repère de chaque acteur ou interlocuteur de l'association, le guide auquel se réfère l'équipe, le document garant de l'homogénéité du message véhiculé par les acteurs de l'association. Distinct des projets, stratégique (ou plan d'actions), pédagogiques

ou éducatifs, c'est à partir du projet associatif que se détermine toute *la stratégie d'une association et ses actions futures*.

Pour nous doter d'un document opérationnel efficace, en faciliter la lecture ainsi que l'exploitation et en faire un outil communiquant, nous l'avons conçu dans une forme concise en **7 chapitres**, ne pouvant toutefois prétendre à l'exhaustivité.

1 Principes et valeurs

2 Vocation

3 Acteurs

4 Objectifs généraux et spécifiques

5 Fonctionnement

6 Moyens

7 Evaluation, suivi et avenir du projet

Principes, valeurs, positionnement

1.1 PRINCIPES

Le principe fondateur guidant notre association est :
la promotion de *l'éducation populaire* au sens communément admis de « *complément de l'enseignement scolaire et d'accès de tous à la culture et aux loisirs dans un objectif d'enrichissement et d'épanouissement de la personne* ».

1.2 VALEURS

Escale est une association apolitique et laïque.
Elle entend promouvoir *les valeurs républicaines et citoyennes* d'une démocratie active, les valeurs humanistes, développer *l'ouverture sur l'autre*, le *respect de l'environnement*, la *solidarité et l'unité dans la diversité* et en règle générale l'éthique.

1.3 POSITIONNEMENT

Agréée D.D.J.S., éducation populaire et entreprise solidaire, l'association intervient au bénéfice de :

- tous les habitants d'Ecouen en partenariat et en complémentarité de la ville et de ses associations.
- des habitants des territoires limi-

trophes et de l'intercommunalité lorsque ceux-ci n'ont pas à leur disposition les activités socio-éducatives, culturelles et de loisirs ainsi que les possibilités de rencontres, qu'elle est en capacité de leur offrir.

2 Vocation

Escale propose à tous les habitants sans exception de sa zone d'intervention, *un espace d'accueil et de vie*, favorisant la rencontre, la mixité sociale, culturelle, inter-générationnelle, la solidarité, le respect de l'environnement, la démocratie vivante, l'épanouissement de la personne à travers :

un choix *d'ateliers socio-éducatifs*, culturels et de loisirs adaptés à tous, qu'elle crée, gère et confie à des intervenants spécialisés recrutés par elle aux fins d'animation et à travers des manifestations et des événements.

3 Acteurs

Pour vivre, l'association mobilise divers acteurs qui sont sa richesse. Ses forces vives se composent des *adhérents, de l'équipe de gestion, des enseignants, des bénévoles, des instances statutaires et de partenaires.*

3.1 ADHERENTS

Au coeur du dispositif mis en oeuvre par l'association, Escale existe pour et par les habitants d'Ecouen, des communes limitrophes et de l'intercommunalité, adhérant à l'association.

Le rôle réservé à l'adhérent dépasse la simple pratique d'une activité pour lui permettre de partager et de *s'impliquer dans le fonctionnement de l'association* à travers sa représentation dans diverses manifestations et événements ainsi que dans *ses commissions.*

 **Acteur de son propre atelier, l'adhérent dispose d'un rôle de valorisation de l'activité et de l'association en général.**

3.2 EQUIPE DE GESTION

L'association s'appuie sur une équipe administrative salariée composée notamment d'un directeur, d'un coordinateur et d'une

assistante administrative, chargés *d'appliquer les orientations de l'association* et de les faire vivre.

3.3 ENSEIGNANTS

Recrutés en application de la *convention collective* de l'animation socio-culturelle (Ccnasc) l'association fait appel à trois types d'enseignants :

- 1 les *professeurs et animateurs* techniciens diplômés
- 2 les animateurs non diplômés notamment lorsque le diplôme n'existe pas pour la discipline concernée
- 3 les animateurs bénévoles

Ils sont les référents de l'association pour les adhérents, leur représentant pour les nouveaux projets et leur relais vers la structure dirigeante de l'association.

Agissant en respect et cohérence avec le projet associatif, ils ont, avec le concours des délégués, un rôle d'impulsion et de mise en valeur de leur atelier et de l'association. Au titre du principe de démocratie participative, ils sont invités à intégrer les commissions.

3.4 BENEVOLES

Le bénévole occupe une place incontournable dans le fonctionnement de l'association.

Le bénévole régulier participe au fonctionnement de l'association et à l'action de l'équipe dirigeante ; Conseil d'Administration, commissions, délégués d'ateliers (cf charte du délégué).

Le bénévole occasionnel participe à l'activité des ateliers, à l'organisation et au déroulement de manifestations, forums, etc.

Pour tous ses bénévoles l'association entend :

- leur donner *accès à la formation à travers ses commissions*, groupes de travail, son Conseil d'Administration et ses intervenants extérieurs.
- valoriser leurs actions et responsabilités au sein de l'association
- les inviter à participer à l'évaluation du projet stratégique

3.5 INSTANCES STATUTAIRES

L'association élit 11 administrateurs issus des adhérents auxquels s'ajoutent 3 élus municipaux membres de droit.

Le CA élabore le projet associatif, définit les orientations générales.

Le directeur et son équipe administrative mettent en œuvre les projets et les décisions du CA sous la forme d'un plan d'action voté par le Conseil d'Administration.

3.6 PARTENAIRES PUBLICS, OPERATIONNELS ET PRIVÉS

L'association travaille en partenariat actif avec:

- *la ville d'Ecouen* partenaire privilégié avec laquelle une convention a été signée, le Conseil Général, Le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales, toutes structures avec lesquelles des programmes d'échanges et de concertation sont organisés.
- les partenaires opérationnels que sont ; l'office du tourisme d'Ecouen, *l'éducation nationale* à travers, en particulier, le collège Jean Bullant, les écoles Foch, Raoul Riet, Jules Vernes, Paul Serre ainsi que diverses associations.

Transmettre des valeurs citoyennes, de solidarité, de tolérance, de respect d'autrui, d'humanisme.

S'ouvrir à tous publics, des enfants aux personnes âgées, des personnes en difficulté sociale, des personnes en situation de handicap, par une large palette d'activités et les tarifs les plus accessibles possibles

Permettre la rencontre des habitants à travers des espaces conçus pour favoriser la relation et la cohésion sociale, la mixité entre les personnes, les générations et les cultures.

Travailler le degré d'ouverture de son réseau pour un travail en partenariat avec d'autres structures, d'autres compétences et assurer ainsi une complémentarité sur le territoire.

Offrir un ensemble d'activités dépassant le simple cadre de la pratique qu'elles comportent pour former un ensemble cohérent matérialisant et

faisant vivre l'esprit du projet associatif à la base de la création de l'association.

Proposer des activités enrichissant l'offre territoriale existante et répondant à la demande du public lorsque celle-ci n'existe pas.

Enrichir cette proposition en favorisant la mise en oeuvre de projets à l'initiative des habitants.

Eduquer par : la découverte et l'acquisition d'un savoir, d'une pratique, la création, l'apprentissage de la citoyenneté, l'acquisition de repères, la sensibilisation à la différence et au respect de l'autre, l'éveil du corps et de l'esprit, le développement de l'expression, la continuité de la socialisation et l'éducation mise en place par l'école, la capacité à s'adapter à une situation nouvelle et dans ce cadre à affronter les nouveaux enjeux de la société, la connaissance de son environnement...

Lutter pour contribuer à la qualité de vie de notre société en agissant par des activités de prévention, de lutte contre l'isolement, la violence, la discrimination et sensibiliser le public aux phénomènes de société.

Favoriser l'ouverture à la culture, à la société et au monde à travers des ateliers, des visites de musée, des sorties spectacles, des conférences, des actions partenariales avec des associations locales, nationales mais aussi internationales.

Favoriser l'expression en offrant un espace d'écoute, d'expérimentation, de réalisation à travers les différents types d'expression.

Objectifs

4.1 OBJECTIFS GENERAUX

 **Escale, comme son nom l'indique, est un lieu où l'on s'arrête pour partager et vivre ensemble un moment, aux fins d'enrichir sa qualité de vie.**

Pour répondre à cette finalité et à ses principes et valeurs, l'association s'est fixée les grands objectifs généraux suivants :

Favoriser la prise de responsabilité des jeunes dans le fonctionnement de l'association.

Assurer une qualité de prestations par la qualité, du contenu transmis, de l'accueil et de l'encadrement mis en place, par la sécurité des activités menées dans les ateliers, par l'évolution permanente de l'association et par le développement de son amplitude d'ouverture horaire.

Enrichir l'animation et la dynamisation du réseau des acteurs de l'association, le développement de leur sentiment d'appartenance à l'association et au projet qu'elle fait vivre, en favorisant les échanges

Apporter une dynamique territoriale en étant force de proposition, d'impulsion et de créativité.

Aller vers les personnes âgées pour les aider à sortir de leur isolement et renouer avec le quotidien à travers des actions générationnelles et intergénérationnelles.

Ouvrir plus largement l'association à de nouveaux publics ne la fréquentant pas ou peu ; scolaires, retraités, personnes inactives...

Accompagner en partenariat avec le collège, la scolarité des enfants dans les matières enseignées en réponse aux demandes faites à l'association, valoriser leurs qualités, favoriser leur créativité et leur savoir-être dans le cadre d'un parcours d'épanouissement, de socialisation, de progression.

Renforcer la connaissance du patrimoine et de l'environnement local.

Sous le contrôle de ces instances, le président impulse, coordonne, représente l'association, garantit ses valeurs et principes et notamment la conformité des ateliers avec le contenu du projet associatif.

Il délègue au directeur des fonctions de gestion notamment du personnel et de représentation, à charge pour celui-ci de diriger la structure sur les plans administratifs, techniques et financiers et de faire remonter le projet stratégique et les idées et initiatives qu'il propose de mettre en oeuvre.

La structure dirigeante de l'association seule habilitée à gérer, organiser et décider du fonctionnement de l'espace d'accueil et des ateliers qui y sont hébergés, privilégie une gouvernance favorisant une démocratie participative à travers :

4.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Escale entend favoriser plus particulièrement certaines actions telles que :

Organiser des manifestations complétant l'action de ses ateliers d'expression corporelle, de détente et d'activités artistiques et éducatives par des expositions, bar des sciences, café philo, journées de réflexion thématiques, interventions de conférenciers, évènements...

Les instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau, Assemblée Générale) et la direction de l'association sont la structure dirigeante de l'association.

A ce titre, elles gèrent l'association en général et l'espace d'accueil du public en particulier à partir duquel s'articulent les ateliers qu'elles créent.

4 commissions (communication, manifestations, administration, finances), 2 forums de délégués annuels ainsi que la participation du plus grand nombre aux assemblées générales.

Elle favorise également un fonctionnement en réseau et en partenariat avec d'autres structures.

Fonctionnement

6 Moyens matériels et financiers

Pour faire vivre sa vocation, l'association dispose de salles municipales d'activités et de réunion, de salles de spectacle pour la programmation, de bureaux administratifs, de matériel informatique et bureautique, pédagogique, de sonorisation.

Elle cherche à fonctionner sur la base d'un autofinancement d'environ les deux tiers et d'un équilibre budgétaire constant.

7 Evaluation, suivi et avenir du projet associatif

Le Conseil d'Administration est chargé du suivi du projet associatif.

Il propose des amendements à ce projet notamment lorsque l'évolution de l'environnement le nécessite. Tous les acteurs de l'association ont la possibilité d'alerter le Conseil d'Administration et son bureau sur la non-conformité ou dérive qu'ils percevraient dans son application. Celui-ci doit saisir, si nécessaire, l'Assemblée Générale

du problème constaté.

Le projet associatif est réexaminé au regard de l'évolution de son environnement, en vue de son amendement et de son actualisation éventuels.

Le projet associatif est décliné par la suite *en plan d'action* (autrement appelé projet de développement stratégique), lui-même assujéti à un référentiel d'évaluation de sa mise en oeuvre.



Espace Sportif Socio Culturel Arts Loisirs Ecouen

..... **ESCALE : CENTRE CULTUREL SIMONE SIGNORET**

14 avenue Foch - 95440 Ecouen

tél. et fax : 01 39 94 52 22

escale.ecouen@laposte.net

Conception : Laurence Vinolo